



Sélectionnez votre station.



Se connecter - S'inscrire



Rechercher



[Accueil](#) [Nouvelles](#) ▾ [Émissions](#) ▾ [Chroniques](#) ▾ [Programmation](#) [Concours](#) [Météo](#) [Extras](#) ▾ [Contacts](#)

Grand Prix : Dumontier devra manoeuvrer entre la FIA et la CSST

Publié par Louis Senay pour 98,5fm Sports le jeudi 07 novembre 2013 à 13h10.

Modifié à 13h45.



François Dumontier/98,5 Sports

(98,5 Sports) - L'organisation du Grand Prix du Canada devra réviser ses procédés assurant la sécurité autour du Circuit Gilles-Villeneuve à la suite du rapport publié par la Commission de la Santé et de la Sécurité du Travail (CSST) mercredi. Le promoteur du Grand Prix, François Dumontier, était au micro de Paul Arcand pour faire le point, jeudi matin, sur les ondes du 98,5 fm.

«À première vue, malgré les conclusions de la CSST sur la déficience de notre gestion de santé, sécurité au travail, la sécurité à tous les niveaux, active, passive, a toujours été une priorité au Grand Prix, que ce soit dans mon organisation ou dans l'organisation précédente», a d'abord réagi Dumontier.

«On n'avait jamais vécu ce genre d'accident-là, ce drame-là. C'est un de trop», a-t-il déploré.

Cela dit, «les mesures correctives qui nous ont été proposées, il y en a qui sont relativement faciles pour nous, a-t-il estimé. On va travailler étroitement avec la CSST.»

Dumontier et son équipe sont toutefois redevants à d'autres intervenants. «On va devoir travailler également avec la Fédération internationale de l'automobile. En tant que promoteur, on gère l'aspect commercial de l'événement. L'aspect sportif est régi par la Fédération, qui mandate un organisme local, dont font partie les bénévoles qui travaillent au Grand Prix», a-t-il souligné.

Pourquoi des bénévoles ?

Cette implication de bénévoles plutôt que de salariés soulève des interrogations que l'animateur de l'émission radiophonique numéro un du matin n'a pas manqué de signaler.

«C'est une règle pratiquée dans tous les Grands Prix, a noté Dumontier. C'est une règle d'impartialité. Les gens ne sont pas rémunérés pour ne pas être corrompus par le promoteur», offre-t-il en guise d'explication.

Et qu'en est-il de leurs qualifications pour ces métiers, de demander à préciser Paul Arcand.

«Au niveau de la formation, il y a 800 membres du Club automobile qui organisent le Grand Prix. Parmi ces gens-là, il y a des médecins, il y a des pompiers, il y a des gens qui sont formés dans leur métier», répond Dumontier.

«Dans l'équipe de remorquage (celle mise en cause dans le cadre de l'accident fatal), il y a des gens qui ont beaucoup d'expérience. La victime avait dix ans d'expérience. Ses coéquipiers avaient huit ans d'expérience. Avant de travailler au Grand Prix, les gens travaillent sur d'autres circuits au Québec», fait-il valoir.

« Ça pourrait causer problème »

Au-delà de cette particularité, la méthode utilisée pour l'opération qui a mal tourné pourrait être remise en cause.

«Si on a une condition d'interdiction de réutiliser un chariot élévateur pour lever une Formule 1, on va devoir adresser cette fonction là avec la FIA. Il faut trouver d'autres options. Il en existe d'autres. On verra quel genre de recommandation nous ferons», analyse Dumontier, sans manquer de préciser que cette méthode est utilisée dans tous les Grands Prix.

«Si on ne peut pas garantir qu'on est capable d'aller chercher une voiture pendant la course ou tout de suite après la course, ça pourrait causer problème», a-t-il admis.

Il reste plusieurs mois pour en arriver à un consensus acceptable par toutes les parties. Entretemps, la menace que la CSST vienne empêcher les bolides de la F1 de rouler en juin planera sur l'île Notre-Dame.

À lire sur le sujet :

[La CSST blâme le promoteur du Grand Prix du Canada](http://www.985sports.ca/course/nouvelles/la-csst-blame-le-promoteur-du-grand-prix-du-canada-279887.html)

<http://www.985sports.ca/course/nouvelles/la-csst-blame-le-promoteur-du-grand-prix-du-canada-279887.html>

[Pour écouter l'entrevue accordée par François Dumontier](http://www.985fm.ca/audioplayer.php?mp3=198246)

<http://www.985fm.ca/audioplayer.php?mp3=198246>